

Procès-verbal du 2ème Conseil d'École Lundi 6 février 2023 - 17h00

Présents :

Blaise FENART, Directeur, Yvan SCHMITT, Proviseur, Christophe MONIER, Directeur Administratif et Financier.

Enseignants : Nathalie BELKACEM, Agnès CARA, Benjamin TARDIEUX, Laure STOR, Sophie MOREUX, Anne BRUN, Jean-François MABILLOT, Sophie BERGERET, Thomas MARCONNET, Sylvain GUILLAUME, Thomas DORIER, Grégoire FISCHER, Christopher ISAAC.

Parents d'élèves élus : Abel TALBI, Marion BARBE, Sophie GARNIER, Kulkanya RAMONA, Delphine EBERHARDT, Aurélie DROUETS HENOT, Meriam KEBBAB.

Excusés : Eve LUBIN, conseillère de Coopération et d'Action Culturelle, Bruno SEWERYN (Inspecteur de l'Éducation Nationale), Carole CHENEL, Emmanuel DUDON (enseignants), Anne-Françoise LEROY, Pascale DEVISME (parents d'élève élu), Matthieu REYNAUD (membre élu de l'APE).

1. Questions d'ordre statutaire

a) Désignation du secrétaire de séance

Mme Laure STOR est désignée comme secrétaire.

b) Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

c) Approbation du PV du Conseil d'École du 14 novembre 2022

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Calendrier scolaire

Les règles de constitution d'un calendrier scolaire ont été rappelées :

- 36 semaines de classe réparties en 5 périodes de travail de durée comparable séparées par 4 périodes de vacances.
- Un plancher annuel théorique de 900 heures de classe sur l'année scolaire (calculées sur la base des horaires du primaire soit 25 heures X 36 semaines)

La préparation d'un projet de calendrier scolaire a fait l'objet d'une réunion d'une commission « calendrier scolaire » (composée de trois représentants de l'équipe de Direction, quatre représentants des parents, trois représentants des personnels et trois représentants des élèves) le 14 décembre 2022.

La commission a pu faire émerger des points de convergence :

- Le principe de deux semaines complètes de vacances pour chaque période.
- Le rejet d'un départ et d'un retour en milieu de semaine pour les vacances de décembre.

Dans ce cas, la commission a retenu le choix du calendrier semblable au calendrier en France, à savoir un départ en vacances le 22 décembre au soir et une reprise des cours le lundi 8 janvier.

Le projet de calendrier scolaire semble donc convenir à tout le monde avec :

- Un jour férié le vendredi 13 octobre qui occasionne un « pont » les 13, 14 et 15 octobre
- Le jour férié du 1^{er} mai est célébré le 3 mai ce qui occasionne un « pont » les 3, 4, 5 et 6 mai (le 6 mai étant un jour férié)
- Un jour férié le 3 juin qui occasionne un « pont » les 1, 2 et 3 juin

La réunion de la commission « calendrier scolaire » a fait l'objet d'un compte-rendu adressé aux membres du Conseil d'Établissement.

Voici la proposition examinée

Prérentrée Rentrée des élèves	Vendredi 1 ^{er} septembre 2023 Lundi 4 septembre 2023	
Week-end prolongé	Du jeudi 12/10/2023 au soir	Au lundi 16/10/2023 au matin
Vacances de Toussaint	Du vendredi 20/10/2023 au soir	Au lundi 06/11/2023 au matin
Vacances de Noël	Du vendredi 22/12/2023 au soir	Au lundi 08/01/2024 au matin
Vacances de février	Du vendredi 16/02/2024 au soir	Au lundi 04/03/2024 au matin
Vacances d'avril	Du vendredi 12/04/2024 au soir	Au lundi 29/04/2024 au matin
Week-end prolongé	Du jeudi 02/05/2024 au soir	Au mardi 07/05/2024 au matin
Week-end prolongé	Du vendredi 31/05/2024 au soir	Au mardi 04/06/2024 au matin
Fin d'année scolaire	Vendredi 5 juillet 2024	

Le projet est soumis à l'expression d'un avis des membres du Conseil d'École :

Tous les votes sont favorables

0 vote défavorable

0 vote d'abstention

3. Fonctionnement de l'école

a) Communication école- famille

Depuis le mois décembre, une lettre aux parents est envoyée mensuellement. Les informations spécifiques comme les inscriptions aux rencontres parents par exemple, ou le défilé de Carnaval en maternelle, ne font plus l'objet d'un envoi par courrier électronique. Il est donc important que les parents lisent attentivement le contenu de la lettre aux parents mensuelle.

Les rencontres parents-enseignants ont eu lieu en décembre après la remise des livrets scolaires. L'école a tenu à organiser ces rendez-vous à l'école car il est important que les parents viennent découvrir la classe de leur enfant, voit les affichages, consultent éventuellement les cahiers. L'école a bien conscience que l'éloignement du lycée par rapport à certains lieux de vie des familles constitue un frein à la participation des parents à ces rendez-vous. Les deuxièmes rencontres seront organisées en juin et pourront avoir lieu à l'école, ou en visioconférence, au choix des familles.

Les parents demandent à ce que soit précisé dans la communication envoyée aux familles que les rendez-vous n'ont pas lieu avec les enfants.

Question des parents :

- *Pourquoi ne pas aussi promouvoir les pièces de théâtre francophones ?*

Les événements culturels et festifs des partenaires francophones comme l'Alliance Française sont relayés sur le Facebook du LFIB. Une communication directe aux familles a lieu lorsque l'événement est en partenariat direct avec le LFIB.

- *Les familles nouvellement arrivées ne savent pas ce qu'est un masque anti-pollution. C'est assez spécifique à Bangkok. Est-ce peut-être un point à dire en réunion des nouvelles familles fin août et à ajouter dans la newsletter de Novembre ?*

Le site du LFIB a une page dédiée au protocole en cas de pollution. Un courriel d'information a été envoyé aux familles en décembre avant la période de pollution. Un encart a été publié dans la lettre de parents de janvier et dans celle de février. Le LFIB ne souhaite pas donner d'information précise sur les marques ou types de masques à utiliser car il en existe des différents, pouvant entraîner un débat sur pourquoi conseiller tel ou tel type. Il appartient aux familles de faire leur choix tant que le masque protège des particules PM2.5.

Une information spécifique pourra toutefois être programmée lors de l'accueil des nouvelles familles.

- *Plusieurs parents manquent d'information sur ce que les enfants apprennent en classe. Pourquoi ne pas faire signer les parents une fois par semaine ? (Une fois par période n'est pas satisfaisant). Certains enseignants ont l'air de fournir des infos mais d'autres pas du tout.*

Il existe plusieurs moyens de suivre les activités de la classe : le retour des cahiers à la maison et le suivi des devoirs.

Chaque enseignant est libre de son organisation pédagogique. Il n'est pas envisageable d'imposer une règle stricte à chacun sur ce sujet. Cette question sera débattue lors d'un prochain conseil des maîtres de l'école.

- *Les parents pourraient-ils être informés de l'arrivée des nouveaux dans la classe ? Cela permettrait aux parents de souffler à leurs enfants d'accueillir les nouveaux comme il se doit.*

L'arrivée de nouveaux élèves est toujours annoncée par les enseignants dans la classe. Les enfants ont l'habitude d'accueillir et d'accompagner les nouveaux élèves pendant les premiers jours.

- *L'école a-t-elle pris une décision quant aux groupes classes (line/whatsapp) gérés par les parents? Parents délégués par classe?*

L'école n'est toujours pas favorable à son implication dans les groupes WhatsApp de parents. La liste des contacts des parents ayant donné leur autorisation de diffusion a été communiquée aux représentants élus. La question des parents "délégués" par classe n'a pas encore été étudiée.

Les parents semblent en général satisfaits de recevoir les devoirs via Book Creator, Google Doc ou emails. Seulement, deux demandes fortes remontent :

- *Serait-il possible que les devoirs soient toujours entre les mains des enfants (même en CP avec un papier collé dans le cahier) afin de leur permettre d'être autonomes et d'éviter de pâtir de l'absence des parents ? (Dans ce cas, l'envoi électronique serait juste un moyen d'accompagnement offert aux parents : fichiers audio, vérification)*
- *Serait-il possible d'uniformiser l'envoi des devoirs ?*

Les devoirs sur Book Creator par certains enseignants ont été mis en place pour éviter la perte des papiers mal collés dans cahier, l'oubli du cahier par l'élève, etc... Mais surtout c'est un outil de différenciation pédagogique pour l'enseignant : personnalisation du Book Creator (tous les enfants n'ont pas le même), mise en ligne de vidéo ou d'enregistrement pour aider à la compréhension.

Que ce soit par un envoi papier ou électronique, dans les deux cas un enfant de CP ne peut pas faire ses devoirs seul et a besoin d'un adulte pour l'accompagner.

Enfin il relève des choix pédagogiques de chaque enseignant d'utiliser le support qu'il souhaite. Chaque enseignant gère son groupe classe et il n'y a pas de nécessité d'uniformiser la méthode d'envoi des devoirs.

b) Organisation du service de restauration scolaire

Un nouveau système d'organisation des files d'attente des élèves a été mis en place : les élèves attendent dehors dans la cour pour éviter les bousculades et réduire le bruit dans la salle de la cantine. En cas d'alerte pollution, les enfants reviendront à l'intérieur (mais généralement les taux de forte pollution sont plutôt en début de matinée).

Les élèves sont invités à respecter la composition de leur assiette selon le menu proposé. Ils peuvent choisir une des trois formules quotidiennes : asiatique, continental et plat préféré des enfants. L'objectif est d'éviter que les élèves prennent une assiette composée essentiellement de féculents par exemple (riz de la formule

asiatique, pomme-de-terre de la formule continentale par exemple). Les élèves ont toujours accès libre au bar à salade et bar à fruits. Ils peuvent toujours se resservir au buffet s'ils le souhaitent.

Des coupons de suggestions sont mis à la disposition des élèves à la sortie de la cantine. Plus de 120 commentaires ont été récoltés la première semaine. L'objectif de ce dispositif est d'obtenir les retours des élèves sur les repas et leurs suggestions afin de pouvoir améliorer le service de cantine.

L'ancien chef d'Epicure Balthazar Bader va reprendre ses fonctions le 27 février pour remplacer Céline Akarapiboon qui quitte son poste.

Une présentation de la restauration scolaire a eu lieu le 7 décembre. 33 parents y ont participé. Ils ont pu rencontrer l'ensemble de l'équipe de la restauration scolaire : chef cuisinier, manager d'Epicure, membres de la commission cantine. Le fonctionnement des services a été expliqué et les parents ont pu poser leurs questions à ce sujet. Il est envisagé de créer une Foire aux Questions sur la page du site internet dédiée à la restauration scolaire. La matinée s'est terminée par une dégustation des plats au menu ce jour-là.

c) [Hygiène et sécurité](#)

Un exercice attentat intrusion a été organisé le 14 décembre. Un exercice confinement est prévu en mars normalement.

Des travaux ont été réalisés aux vacances de fin d'année : création d'un espace sanitaire dans la zone d'accueil de l'école élémentaire (situé à gauche du kiosque), installation de portes individuelles et pose de cloisons colorées dans les sanitaires de la maternelle pour donner de l'intimité aux usagers des toilettes.

M. Monier indique qu'un plan de réfection des toilettes et des vestiaires a été décidé en commission travaux. En effet, malgré un nettoyage régulier (5 fois par jour : 3 fois le matin et 2 fois l'après-midi), et une sensibilisation des élèves à respecter ces lieux, la vétusté (elles ont plus de 20 ans) des installations rend les toilettes peu accueillantes.

Les premiers travaux, prévus pendant les vacances de février, concernent les vestiaires et sanitaires des installations sportives.

Question des parents :

- *Serait-il possible d'avoir des détails sur les procédures de protection de l'enfance mises en place par le LFIB? Certains parents se demandent pourquoi il est possible que les fenêtres dans les classes soient couvertes avec du papier. Lorsque des parents volontaires sont amenés à aider les enseignants pour certaines activités (natation par exemple) avec un contact direct avec les enfants, ces parents sont-ils formés ou doivent-ils signer des documents les informant du protocole de protection de l'enfance? Dans les écoles internationales, il est obligatoire pour tout volontaire, quel qu'il soit, d'être mis au courant du protocole. Souvent, une version simplifiée du protocole de protection de l'enfance est disponible sur le site internet (tout comme le protocole pollution ou Covid). Cela serait-il envisageable par l'école ?*

Il est important de replacer le contexte de l'établissement : nous sommes un établissement français international en Thaïlande. Les écoles internationales de Bangkok suivent pour la plupart les standards du modèle britannique ou américain où la notion de Safeguarding est très marquée. La question de la Protection de l'Enfance n'est pas abordée de cette manière là dans les écoles françaises. Nous sommes plus orientés vers l'aspect sécurité de l'école (d'où les protections aux fenêtres en cas d'intrusion) : nous avons un Plan Particulier

de Mise en Sûreté qui n'est pas encore bien développé dans les écoles internationales basées sur le modèle britannique par exemple. Enfin, il y a le contexte thaïlandais où les lois sur la Protection de l'Enfance sont particulières et ne répondent pas aux standards que nous connaissons habituellement.

Si le LFIB n'a pas encore formalisé une procédure "Safeguarding", cela ne signifie pas que la Protection de l'Enfance n'est pas une préoccupation constante de l'établissement. Il existe un réseau de personnes pour prendre en charge cette question : enseignants, vie scolaire, point écoute, direction. Qui peut trouver appui auprès des services sociaux de l'Ambassade. Un protocole a également été élaboré pour la prise en charge des élèves en cas d'agression sexuelle. Enfin le LFIB a organisé une formation sur le repérage des signes de maltraitance pour ses personnels.

L'établissement entend bien la demande des parents et est prêt à formaliser une procédure sur cette question spécifique de la Protection de l'Enfance.

d) Activités extra-scolaires du 2ème semestre

Le deuxième semestre des AES débutent au retour des vacances de février. Le planning a repris l'ensemble des activités du 1er semestre. L'activité roller a pu être programmée (très plébiscitée mais annulée au premier trimestre). Aucune priorité ne peut être donnée pour une seconde session. Il n'y a pas de continuité concernant le programme proposé. L'enfant risque de refaire la même activité car les AES sont semestrielles et non annuelles.

Des communications sur ce qui a été réalisé au 1er semestre avec descriptions et photos pour certaines activités ont été envoyées aux parents courant janvier.

Du 6 au 20 février est organisée une semaine "portes ouvertes" pour que les parents qui le souhaitent puissent assister à une séance.

La fête des AES est prévue en fin d'année scolaire et permettra aux enfants de participer à des démonstrations, spectacles ou explosions.

Un sondage sera envoyé aux familles dans le courant du second semestre pour recueillir avis et suggestions sur les AES en préparation de l'année scolaire suivante.

Lors des jours de pic de pollution, les enfants sont pris en charge dans une salle équipée de filtration et participent à une autre activité que celle prévue en extérieur. Il n'y a pas de remboursement.

Question des parents :

- *Serait-il possible d'avoir le catalogue une semaine avant les inscriptions ?*
- *Serait-il possible de créer un système de communication entre le prof d'activité et les parents (Class Dojo, par exemple) pour que le coach envoie aux parents photos/vidéos des séances et échange des messages si besoin ?*

Le planning des activités n'est pas consultable sur Eduka tant que les inscriptions ne sont pas ouvertes. Nous avons proposé un planning mis en ligne sur le site internet du lycée 3 jours avant l'ouverture des inscriptions. Il est tout à fait possible de le publier plus tôt, à partir du moment où il est définitif.

Concernant la communication, la commission AES a mis en place différents dispositifs décrits précédemment pour essayer d'offrir plus de visibilité aux parents sur les activités proposées. Les coachs sont déjà sollicités

pour les communications au cours du semestre et la plupart répondent à la demande et nous les en remercions. Leur mission principale est de gérer les activités et il n'est pas envisageable d'exiger d'eux la gestion d'un outil de communication type Classe Dojo.

- *Lorsque les enfants ont 1h à attendre avant de commencer l'activité (entre 14h10 et 15h10), pourquoi ne pas faire un mini club de devoirs pour que les enfants puissent les faire avant de revenir à la maison.*

Ce temps d'attente pour les enfants qui ne commencent une activité qu'à 15h10 est un temps de garderie. Il existe déjà des groupes d'aide aux devoirs. Démultiplier les groupes d'aide aux devoirs en fonction de ces groupes d'élèves qui attendent leur AES de 15h10 pose le problème de la disponibilité de personnels pour les gérer (déjà pris en aide aux devoirs, ou ateliers de français) ; et cela aurait un coût pour les familles.

4. Projets et actions

a) CESCE

Le Comité d'Education à la Citoyenneté, à la Santé et à l'Environnement s'est réuni le 4 octobre 2022 pour valider les actions de l'année scolaire 2022-2023.

En primaire, les actions peuvent être présentées autour des 3 parcours suivants.

Parcours Citoyen

Cette année, l'école élémentaire organise des conseils des élèves. Réunis une fois par période, les élèves délégués élus par leur camarade se réunissent pour discuter de thématiques communes ou partager des remarques sur le fonctionnement de l'école. Les réunions sont animées par le directeur de l'école. Un ordre du jour est communiqué à l'avance pour que les délégués puissent préparer le conseil et un compte-rendu est diffusé.

Il existe deux conseils : celui des classes de CP et CE1, et celui des classes de CE2, CM1 et CM2 (le regroupement des niveaux a été pensé en fonction de l'organisation des temps de récréations communs). Les conseils ont pu proposer depuis le début de l'année des modifications sur les zones de cour, exprimé le souhait d'une nouvelle structure de jeu, discuter des modifications d'organisation du service de cantine, préparer une présentation sur les règles à respecter dans les sanitaires.

Le LFIB a proposé cette année trois rendez-vous solidaires dans le cadre du parcours citoyen des élèves : Giving Tree en décembre, collecte de matériel scolaire en février (à l'initiative d'une élève du secondaire) et le projet Solibox qui aura lieu cette année en mai.

E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable)

Le LFIB a obtenu la labellisation de niveau 2 EFE 3D.

Les actions continuent pour essayer d'obtenir le niveau 3.

Dans le cadre de la labellisation EFE3D, le LFIB met en place des éco-délégués du CM1 à la terminale.

Après une première période consacrée aux élections, tous les éco-délégués de l'établissement participent, par groupe, à la mise en place de projets d'éco-citoyenneté.

Les éco-délégués de CM1 et CM2 se réunissent de manière hebdomadaire avec M. FISCHER, enseignant des CM2D, pour mener à bien les projets qui leur tiennent à cœur : sensibilisations, formations et actions auprès des autres élèves de l'établissement autour de thèmes comme le tri des déchets, le gaspillage alimentaire, le respect de l'environnement proche, l'ajout de plantes, l'utilisation de déchets recyclables.

Une simplification du tri a été proposée dans l'établissement avec la mise en place de deux poubelles différentes.

L'association Zéro Déchets est intervenue dans les classes de CP et CE2 en proposant des jeux et ateliers autour de l'eau. Une intervention est prévue en mars pour les classes de CE1. Des élèves de 6ème sont intervenus en classe de CM2 pour présenter des jeux sur l'environnement lors de la semaine d'actions prévue autour de la journée Santé Citoyenneté Environnement.

Parcours Santé

La journée Santé Citoyenneté Environnement prévue initialement le 31 janvier pour le secondaire a été l'occasion pour les classes de primaire d'organiser une semaine d'actions autour de ces questions. En maternelle, les élèves de GS ont reçu la visite de la Police qui a mis en pratique les règles de sécurité routières avec un parcours à vélo. La visite des pompiers a été reportée en raison de la pollution trop forte. Les enfants ont pu également apprendre à repérer et prévenir les dangers de la maison à travers un jeu interactif mené par M. Fenart. Durant cette semaine, les élèves de GS ont passé leur visite médicale annuelle. Et les infirmières ont pu expliquer aux élèves de PS comment bien se laver les mains. En cycle 2, les élèves de CE2 ont finalisé leur travail sur l'eau. Les classes de CE1 ont bénéficié de l'intervention de Mme Pichard sur le corps en prévention des abus sexuels. Et les classes de CP ont préparé un goûter dans le cadre d'un travail sur l'équilibre alimentaire. Toutes les actions du parcours Santé ne sont pas regroupées lors de cette semaine thématique. Les classes de GS ont reçu Mme Pichard en octobre pour un atelier intitulé "Mon corps c'est mon corps". Un dépistage visuel est également programmé pour les élèves de PS.

b) [Club Coup de Pouce CLA](#)

Dans le cadre de l'accueil et l'accompagnement des élèves néo francophones, l'école est heureuse d'annoncer le lancement de deux clubs Coup de Pouce Langage. Il s'agit d'un dispositif gratuit d'accompagnement des élèves de Grande Section dans l'apprentissage oral de la langue française. Deux groupes de 5 enfants proposés par les enseignants de GS sont pris en charge par un animateur dans une salle de l'école, après la classe. Les séances durent 1 heure, 4 fois par semaine, jusqu'à fin juin. Un rituel d'activités langagières brèves et ludiques est proposé aux enfants. Les parents sont également associés au club tout au long de l'année et accueillis régulièrement.

Ce dispositif vient compléter les actions déjà existantes : atelier de français, aide aux devoirs, AES ciblant un public néo francophone, prise en charge FLE. L'école accueille effectivement un nombre d'élèves néo francophones plus important que les années précédentes. C'est pourquoi un nouveau poste d'enseignant de FLE est prévu pour la rentrée 2023.

Des ajustements sur les dispositifs existants sont envisagés et seront présentés lors du dernier conseil d'école de l'année scolaire.

Questions des parents :

Après plus d'un trimestre en classe, nous, parents, constatons une grande différence de niveau entre les élèves de la classe, notamment en français. Les enfants dont le français est l'unique langue parlée à la maison semblent très peu nombreux (Plusieurs parents disent que leur enfant est le seul de sa classe).

Cette grande différence de niveau semble provoquer un sentiment d'exclusion ressenti par les enfants des 2 extrêmes : ceux qui ne comprennent pas le Thaïlandais et ceux qui ne comprennent pas le Français.

- *Quels sont les moyens mis en œuvre pour nourrir les enfants en fonction de leur niveau ?*
- *Les classes ne devraient-elles pas avoir un niveau plus homogène en français et davantage d'heures de FLE / FLSCo selon les cas ?*

Il ne faut pas faire un raccourci entre environnement langagier familial et compétences langagières des élèves. Certes, les familles dont un des parents parlent français aura plus de facilité pour accompagner son enfant dans l'apprentissage du français, mais d'autres critères entrent en compte. Nous avons des exemples d'enfants qui n'ont pas de soutien en français dans leur famille et qui sont en réussite scolaire et d'autres enfants exclusivement francophones qui peuvent rencontrer des difficultés d'apprentissage.

Nous constatons une grande mixité de profils dans les classes et sommes surpris par ce sentiment d'exclusion ressenti par certains enfants. Car même s'il est certain que dans la cour de récréation les élèves vont avoir tendance à se regrouper en fonction de la langue parlée, nous n'avons pas remarqué d'enfants isolés ou exclus en raison de leur langue de communication.

En complément des informations déjà partagées sur l'accueil et l'accompagnement des élèves néo francophone et de l'évolution de nos dispositifs, il est important de rappeler que la répartition des élèves dans les classes tient compte de nombreux critères dont la maîtrise de la langue française. Nous souhaitons constituer des classes hétérogènes au profil similaire sur les 4 classes d'un même niveau.

Notre organisation de l'enseignement des langues vivantes permet par ailleurs d'offrir des temps spécifiques pour chacun des groupes SC et SI dans la semaine. Le niveau de maîtrise du français est un des critères principaux pour le passage en SI. Donc dans la semaine, chacun des groupes peut travailler de manière différenciée sur les compétences en français. En plus du travail de différenciation mené quotidiennement en classe par les enseignants.

c) Projets et actions communes

De nombreux projets et actions ont été menés depuis le 1er trimestre.

Loy Krathong et la fête des Pères ont été célébrées par tous les élèves.

Le LFIB a de nouveau rassembler les élèves de la PS à la Terminale avec le Cross.

Noël a été célébré en maternelle lors d'une fête où les parents ont pu écouter la chorale, découvrir l'exposition sur le thème de "la Fête" et pique-niquer dans le jardin. Une journée similaire sera organisée en juin en raison du grand succès de celle de Noël.

La Winter Week a eu lieu juste avant les vacances de fin d'année en élémentaire.

Pendant cette période, les élèves de CM1 et CM2 sont partis en classe de découverte à Kanchanaburi lors de 3 séjours d'une semaine. Et la période se termine avec l'International Week en élémentaire et le Carnaval en maternelle. L'international Week coïncide au voyage des CM2 A et B. Il n'a pas été possible d'accommoder tous les projets entre les projets déterminés en septembre et les dates des 3 voyages scolaires pour lesquels nous avons peu de marge de choix.

La BCD et le CDI ont participé en janvier au concours " Dis-moi dix mots ! ".

Ce projet de sensibilisation à la langue française invite les élèves à s'exprimer sous une forme littéraire ou artistique. L'édition 2023 invite chacun à s'inspirer des mots qui évoquent le temps: " Dis-moi dix mots.. à tous les temps ! ". Des élèves de l'élémentaire et du secondaire ont travaillé sur les dix mots proposés sur ce thème. Ils ont alors dessiné des horloges et ont écrit sur leur dessin un des mots proposés pour le concours.

Les horloges ont été accrochées de la BCD au CDI. Un concours de la plus belle horloge récompensera trois élèves de l'élémentaire.

D'autres projets et actions sont programmés pour la fin de l'année scolaire : Le Printemps des Poètes, Songkran, Solibox, World Book Week, le journée festive de l'école, suivie par la fête des AES.

5. Questions diverses

- *Serait-il possible d'avoir des photos individuelles (et fratries) des enfants en plus des photos de classe ? De nombreux établissements le font. Ensuite aux parents de décider de les acheter ou pas.*

Lors d'un conseil d'établissement il y a quelques années, il avait été décidé d'arrêter d'organiser ce type de prise de vue car cela avait un impact fort sur l'organisation des cours, notamment en secondaire.

La question peut être débattue de nouveau.

- *Une bibliothèque fournie et ouverte tous les jours, c'est super. La personne qui est à la bibliothèque se charge-t-elle d'accompagner les enfants dans leur choix de livres ? (ex d'un petit CP qui prend toujours les mêmes livres toutes les semaines.)*

La BCD est gérée par M Alain Grolet.

Il n'impose pas les emprunts mais incite les élèves à emprunter des genres différents : bandes dessinées, albums, documentaires, romans, etc.

Il est également vigilant sur le fait que les élèves empruntent des livres adaptés à leur niveau. Parfois des élèves souhaitent emprunter des livres d'un niveau plus élevé que leur âge; dans ce cas-là, il discute avec leur enseignant si le prêt est adapté.

Certains enseignants exigent que leurs élèves empruntent au moins un livre en français lors de leur passage à la BCD. Il suit alors leur recommandation.

En CP, lors de la venue des élèves à la BCD, des collections pour apprendre à lire telles que "Noé et Azote" et "Sami et Julie" sont systématiquement proposées aux élèves et placées sur une table. M. Grolet montre également sur les étagères les livres que les élèves peuvent emprunter, adaptés à leur niveau : bandes dessinées, albums, documentaires, romans, etc.

Il arrive que des élèves n'empruntent qu'un genre de livre, par exemple des bandes dessinées. M. Grolet les incite alors à lire d'autres genres, en leur présentant des albums, de petits romans ou des documentaires par exemple, mais il ne l'impose pas.

Tous les élèves ont par ailleurs des livres imposés à lire, en lecture suivie, par leur enseignant en classe, ou par moi-même, en CE2 et CM2, dans le cadre du prix de lecture des Incorruptibles.

Les parents peuvent écrire à M. Grolet pour lui demander à ce que leur enfant emprunte tel ou tel livre dans tel ou tel genre. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'un parent lui demande si tel ou tel livre est disponible en BCD pour être emprunté par leur enfant. N'hésitez pas à le faire.

Les élèves peuvent aussi lui demander de réserver un livre emprunté par un autre élève. Quand le livre est disponible, M. Grolet l'apporte directement à l'élève qui l'a réservé. C'est assez fréquent.

- *Le CET pourrait-il faire une newsletter sur les décisions et actions prises pour que les parents se rendent compte des progrès passés et à venir ?*

Le demande s'adresse aux parents élus de l'APE. La question sera transmise aux membres de l'APE.

- *Un parent a demandé quelle était la marche à suivre pour remplir une demande de bourse et surtout quels sont les critères ? Fiche d'imposition ? autre ?*

Toutes les informations concernant les démarches pour les demandes de bourse sont sur la page consulaires du site de l'Ambassade de France en Thaïlande. Il s'agit d'une démarche privée des familles pour laquelle le lycée ne peut pas proposer d'aide directe dans la constitution du dossier.

Par le passé, des parents élus se proposaient pour accompagner les familles dans ces démarches.

Les remarques et questions concernant le transport scolaire ont été transmises à la commission transport.

Fin du conseil : 18h15

Président,
Blaise FENART

Secrétaire,
Laure STOR

